Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

#### RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Place Bonaventure, portail Sud-Est 800, rue de La Gauchetière Ouest 7 ième étage Montréal Québec H5A 1L6

FAX pour soumissions: (514) 496-3822

# REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

## Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

#### Issuing Office - Bureau de distribution

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Place Bonaventure, portail Sud-Est 800, rue de La Gauchetière Ouest 7 ième étage Montréal Québec H5A 1L6

| ÉPANDEUR À FUMIER SOLI   | IDE                  |                |                               |  |
|--|----------------------|----------------|-------------------------------|--|
| Solicitation No N° de l'invitat  | Date                 |                |                               |  |
| 01755-140476/A   |                      | 2014-07        | '-18                          |  |
| Client Reference No N° de ré<br>01755-140-476                          | férence du client    |                |                               |  |
| GETS Reference No N° de ré<br>PW-\$MTA-560-12820                       | férence de SEAG      |                |                               |  |
| File No N° de dossier<br>MTA-4-37089 (560)                             | CCC No./N° CCC - FMS | No./N° V       | ME                            |  |
| Solicitation Closes  | L'invitation pre     | nd fin         | Time Zone<br>Fuseau horaire   |  |
| at - à 02:00 PM<br>on - le 2014-09-03                                  |                      |                | Heure Avancée de l'Est<br>HAE |  |
| F.O.B F.A.B.  Plant-Usine: Destination  Address Enquiries to: - Adress |                      | В              | uyer ld - ld de l'acheteur    |  |
| Ghali, Camille   | 1                    |                | ta560                         |  |
| Telephone No N° de téléphone   | ne                   |                | AX No N° de FAX               |  |
| (514) 496-3871 ( )   |                      | (514) 496-3822 |                               |  |
| Destination - of Goods, Service  | es et construction:  |                |                               |  |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| Delivery Required - Livraison exigée                           | Delivery Offered - Livraison proposée |  |  |  |  |  |  |
|--|---------------------------------------|--|--|--|--|--|--|
|  |                                       |  |  |  |  |  |  |
| Vendor/Firm Name and Address                                   |                                       |  |  |  |  |  |  |
| Raison sociale et adresse du fournisseur/de                    | e l'entrepreneur                      |  |  |  |  |  |  |
|  |                                       |  |  |  |  |  |  |
|  |                                       |  |  |  |  |  |  |
| Telephone No N° de téléphone                                   |                                       |  |  |  |  |  |  |
| Facsimile No N° de télécopieur                                 |                                       |  |  |  |  |  |  |
| Name and title of person authorized to sign (type or print)    | on behalf of Vendor/Firm              |  |  |  |  |  |  |
| Nom et titre de la personne autorisée à sigr                   | er au nom du fournisseur/             |  |  |  |  |  |  |
| de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) |                                       |  |  |  |  |  |  |
|  |                                       |  |  |  |  |  |  |
| Signature  | Date                                  |  |  |  |  |  |  |



Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

ument01755-140476/A

| N° du docur                          |                        |
|--------------------------------------|------------------------|
| Travaux publics et Services          | gouvernementaux Canada |
| Public Works and Government Services | Canada                 |

|                          |               |              |     |          |                                  | VOIL FALLE    | VOIL PARTIE 2 DOUT CIAUSES ET COTIGITIONS | et conditions |
|--------------------------|---------------|--------------|-----|----------|----------------------------------|---------------|---|---------------|
|                          | Dest.<br>Code | Inv.<br>Code | Qtv | U. of I. | Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM | unitaire<br>M | Delivery Red Del Offered                  | Del Offered   |
| le Description           | Dest.         | Fact.        | Qté | U. de D. | Destination                      | Plant/Usine   | Livraison Req. Liv. offerte               | Liv. offerte  |
| ÉPANDEUR À FUMIER SOLIDE | 01755         | 01755        | 2   | Chaque   | X   \$                           | XXXXXXXXX     | •   |               |

Item Article

Solicitation No. - N° de l'invitation 01755-140476/A

File No. - Nº du dossier

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur mta560

Client Ref. No. - N° de réf. du client

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

01755-140-476

MTA-4-37089

## TABLE DES MATIÈRES

#### PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1.1. Exigences relatives à la sécurité
- Besoin 1.2.
- 1.3. Compte rendu

### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 2.1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2.2. Présentation des soumissions
- 2.3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 2.4. Améliorations apportées aux besoins pendant la demande de soumissions
- 2.5. Lois applicables

## PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1. Instructions pour la préparation des soumissions

## PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 4.1. Procédures d'évaluation
- Méthode de sélection 4.2.

#### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

5.1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

## PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- 5. Responsables
- 6. **Paiement**
- 7. Instructions relative à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents
- Clause du guide des CCUA 11.

Solicitation No. - N° de l'invitation

01755-140476/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

01755-140-476

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MTA-4-37089

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta560

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

## 12. Instructions d'expédition - DDP

#### Liste des annexes

Annexe A Besoin

Annexe B Fixation des prix

Annexe C Critères techniques obligatoires à démontrer lors du dépôt de la soumission.

Annexe D Liste complète des administrateurs

01755-140-476

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur mta560

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier MTA-4-37089

#### PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### 1.1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 1.2. Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'annexe A - Besoin, faisant partie intégrante de la présente demande de proposition et de tout contrat découlant.

Ce marché est assujetti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

#### 1.3. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur mta560

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

01755-140-476 MTA-4-37089

## PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

#### 2.1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat

(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-unifo rmisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (26-06-2014) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer: soixante (60) jours Insérer: quatre-vingts (90) jours

#### 2.1.1 Clauses du guide des CCUA

Clause du CCUA B1000T Condition du matériel (26-06-2014)

#### 2.2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

#### 2.3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur mta560

File No. - N° du dossier 01755-140-476

MTA-4-37089

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention " exclusif " vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention " exclusif " feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

#### 2.4. Améliorations apportées aux besoins pendant la demande de soumissions

Les soumissionnaires qui estiment qu'ils peuvent améliorer, techniquement ou technologiquement, le devis descriptif ou l'énoncé des travaux contenus dans la demande de soumissions, sont invités à fournir des suggestions par écrit à l'autorité contractante identifiée dans la demande de soumissions. Les soumissionnaires doivent indiquer clairement les améliorations suggérées et les motifs qui les justifient. Les suggestions, qui ne restreignent pas la concurrence ou qui ne favorisent pas un soumissionnaire en particulier, seront examinées à la condition qu'elles parviennent à l'autorité contractante au plus tard dix (10) jours avant la date de clôture de la demande de soumissions. Le Canada aura le droit d'accepter ou de rejeter n'importe quelle ou la totalité des suggestions proposées.

#### 2.5. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

01755-140-476

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur mta560

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

MTA-4-37089

#### 3.1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

**Section I : Soumission technique (2 exemplaires papier )** 

Section II :Soumission financière (1 exemplaire papier) (Annexe B)

**Section III: Attestations (1 exemplaire papier)** 

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.ht ml).

Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, on encourage les soumissionnaires à:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### **Section I : Soumission technique**

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur mta560

File No. - N° du dossier MTA-4-37089 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

(i) Formation

01755-140-476

| coûts   | Une formation sur place doit être assurée à tout au plus cinq (5) utilisateurs. Tous les relatifs à la formation sur place doivent être compris dans le prix.    |
|---------|--|
|         | La formation sur place doit être offerte dans les jours civils suivant l'installation.   |
| etc. :  | Veuillez donner toutes les précisions concernant la formation; p. ex., la durée, la portée,  |
| (ii)    | Produits offerts   |
| (précis | Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le numéro de modèle des produits offerts ser les composantes qui font partie du système) :                         |
|         | Nom du fabricant :  Numéro de modèle ou de la pièce :  Documentation jointe : Oui () Non ()  |
| (iii)   | Lieu de fabrication ou d'expédition  |
|         | Le soumissionnaire doit indiquer le lieu de fabrication ou d'expédition des biens:   |
|         | Emplacement : Code postal :  |
| (iv)    | Livraison  |
| de livr | Bien que la livraison ne doit pas être plus tard que le 31 mars 2015, le meilleur échéancier raison qui peut être offert par le soumissionnaire est le suivant : |

#### Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total de la taxe sur les produits et les services (TPS) ou de la taxe sur la vente harmonisée (TVH), s'il y a lieu, doit être indiqué séparément. (Voir annexe B)

Le soumissionnaire doit proposer un prix de lot ferme tout compris pour la fourniture, la formation et les manuels, rendu droits acquittés (RDA) (Sherbrooke, Québec). Le montant total

Solicitation No. - N° de l'invitation 01755-140476/A

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur mta560

Client Ref. No. - N° de réf. du client 01755-140-476

MTA-4-37089

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

des taxes applicables doit être indiqué séparément. Les frais de port à destination et tous les droits de douanes et taxes d'accise doivent être inclus dans le prix.

## 3.1.1 Clauses du guide des CCUA

C3011T (6/11/2013) Fluctuation du taux de change

#### **Section III: Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

01755-140-476

Amd. No. - N $^{\circ}$  de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur mta560

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

MTA-4-37089

#### 4.1. Procédures d'évaluation

- A) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- B) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

### 4.1.1 Évaluation technique

Il est obligatoire de fournir les documents techniques/descriptifs du produit que vous offrez afin de permettre son évaluation technique. À défaut de ce faire, la soumission sera jugée non recevable.

Vous devez démontrer dans votre soumission technique que votre produit est conforme avec toutes les caractéristiques et exigences mentionnées à l'Annexe A.

#### 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

- Conformité aux exigences techniques obligatoires de l'annexe C - Critères techniques obligatoires à démontrer lors du dépôt de la soumission.

#### 4.1.2 Évaluation financière

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée, FOB Destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

Clause du CCUA A0222T Évaluation du prix (25/04/2013)

Le contrat sera émis en dollars canadiens. Si la soumission recommandée pour attribution d'un contrat est en devise étrangère, elle sera convertie par le taux indiqué par la Banque du Canada à la date de clôture des soumissions.

#### 4.2. Méthode de sélection - critères techniques obligatoires

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Solicitation No. - N $^{\circ}$  de l'invitation 01755-140476/A Client Ref. No. - N $^{\circ}$  de réf. du client

01755-140-476

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur mta560

File No. - N° du dossier

MTA-4-37089

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission peut être déclarée non recevable, ou constituer un manquement aux termes du contrat.

#### 5.1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

#### 5.1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste en vertu de l'article 01 des Instructions uniformisées 2003, en son nom et en celui de ses affiliés, qu'il respecte la clause concernant le Code de conduite et attestations, des instructions uniformisées. La documentation connexe requise à cet égard, aidera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

# 5.1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des "soumissionnaires à admissibilité limitée "

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) - Travail.

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes\_equite/eq/emp/pcf/index.shtml)

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des "soumissionnaires à admissibilité limitée "du PCF au moment de l'attribution du contrat.

01755-140-476

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur mta560

File No. - N° du dossier

MTA-4-37089

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

## PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

#### 1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe " A ", Besoin, faisant partie intégrante du présent contrat.

#### 3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-condition s-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### 3.1 Conditions générales

2010A (26-06-2014), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

#### 4. Durée du contrat

#### 4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus et opérationnels au plus tard le 31 mars, 2015.

#### 5. Responsables

#### 5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

#### **Camille Ghali**

Agent d'approvisionnement | Supply Officer Direction générale des approvisionnements | Acquisitions Branch Bureau régional du Québec | Quebec Regional Office Solicitation No. - N° de l'invitation 01755--140476/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta560

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

01755-140-476

MTA-4-37089

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada | Public Works and Government Services Canada

800 rue de la Gauchetière Ouest, Suite 7300, Montréal (Québec)

Canada, H5A 1L6

T: 514.496.3871 | F: 514.496.3822 |

Courriel: camille.ghali@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

#### 5.2 Contact chez le ministère-client

(à être complété par le Canada lors de l'adjudication).

| Pour toute information avec:    | on relative à la facturation et/ou aux paiements, vous pouvez communiquer |
|---------------------------------|---|
|                                 |   |
| 5.3 Représentan                 | t de l'entrepreneur   |
| Nom et numéro de té             | éléphone de la personne avec qui communiquer :                            |
| Renseignements géné             | éraux et suivi de livraison   |
|                                 |   |
| 6. Paiement<br>6.1 Base de paie | ment - prix ferme   |

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations dans le cadre du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme de \_\_\_\_\_ \$ ( le montant sera inséré au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu. Les frais de livraison sont inclus.

01755-140-476

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur mta560 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier MTA-4-37089

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

#### 6.2 Paiement unique

Le Canada paiera l'entrepreneur lorsque les travaux seront complétés et livrés conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- A) une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;
- B) tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- C) les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

#### 7. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé " Présentation des factures " des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

#### 8. Attestations

Le respect des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

#### 9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur \_\_\_\_\_ et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

Solicitation No. - N° de l'invitation 01755-140476/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta560

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

01755-140-476

MTA-4-37089

#### 10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- A) les articles de la convention;
- B) les conditions générales 2010A (26-06-2014), Conditions générales biens (complexité moyenne)
- C) Annexe "A" Besoin;
- D) Annexe "B" Fixation des prix;
- E) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_.

### 11. Clauses du guide des CCUA

#### Référence de

| CCUA   | Section  | Date     |
|--------|--|----------|
| A2000C | Ressortissants étrangers (entrepreneur canadien) | 16/06/06 |
| A2001C | Ressortissants étrangers (entrepreneur étranger) | 16/06/06 |
| B1501C | Appareillage électrique                          | 16/06/06 |
| C2000C | Taxes - entrepreneur établi à l'étranger         | 30/11/07 |
| G1005C | Assurances                                       | 12/05/08 |
| H1000C | Paiement unique                                  | 12/05/08 |

#### 12. Instructions d'expédition - DDP

Les biens doivent être expédiés et livrés au point de destination précisé dans le contrat : Selon les Incoterms 2000 rendu droits acquittés (DDP)

Ministère de l'Agriculture et Agro-Alimentaire Canada 2000, rue Collège Sherbrooke, QC J1M 0C8 01755-140-476

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MTA-4-37089

Buyer ID - Id de l'acheteur mta560

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### Annexe A

#### **Besoin**

## 11 SPÉCIFICATIONS OBLIGATOIRES POUR ÉPANDEURS À FUMIER SOLIDE

L'équipement doit rencontrer ou dépasser toutes les spécifications suivantes :

- 1.0 Les épandeurs doivent avoir un système de déchargement par poussoir hydraulique;
- 2.0 Les épandeurs doivent avoir deux batteurs verticaux avec dents remplaçables ;
- 3.0 Les épandeurs doivent avoir une caisse en polymère (plancher et côtés);
- 4.0 Les épandeurs doivent avoir une porte arrière hydraulique;
- 5.0 Les épandeurs doivent avoir un essieu de type tandem;
- 6.0 Les épandeurs doivent avoir une capacité minimum de 7m3;
- 7.0 Les épandeurs doivent avoir un entrainement de la prise de force de 1000 tours;
- 8.0 Les épandeurs doivent avoir une hauteur de chargement maximum de 180 cm;
- 9.0 Les épandeurs doivent être compatible avec un tracteur de 160 forces et moins à la prise de force:
- 10.0 Les épandeurs doivent être muni d'une chaîne de sécurité pour le transport;
- 11.0 Les épandeurs doivent être équipés d'un triangle de sécurité pour le transport;
- 12.0 Les épandeurs doivent posséder des clignotants et des feux de positions;
- 13.0 Les épandeurs doivent inclure un cric de stationnement;

#### 2] AUTRES EXIGENCES CONTRACTUELLES

- a. La mise en marche et la formation à l'opération de la fourragère doivent être fournies à un minimum de 4 employés;
- b. Inclure un manuel d'opération et de pièces, au moins, en français.

Solicitation No. - N° de l'invitation 01755--140476/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta560

Client Ref. No. - N° de réf. du client

MTA-4-37089

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

01755-140-476

## Annexe B

## Fixation des prix

| Article | Description   | Quantité | Unité de<br>distribution | Prix<br>unitaire | Prix calculé |
|---------|---|----------|--------------------------|------------------|--------------|
| 1       | ÉPANDEURS À FUMIER SOLIDE - incluant livraison, mise en service et la formation | 2        | chaque                   | \$               | \$           |

| Sous total    | 9  |
|---------------|----|
| TPS (5 %)     | \$ |
| TVQ (9,975 %) | 9  |
| TOTAL         | \$ |

 $Solicitation \mbox{ No. - N}^{\circ} \mbox{ de l'invitation} \\ 01755-140476/A \\$  Client Ref. No. - N $^{\circ}$  de réf. du client

01755-140-476

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur mta560 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier MTA-4-37089

#### **Annexe C**

## Critères techniques obligatoires à démontrer lors du dépôt de la soumission.

Afin de se conformer à la présentation des critères d'évaluation, se référer à la Section I - Soumission technique du point 3.1. - Instructions pour la préparation des soumissions de la Partie 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS de la Demande de Proposition

Toutes les spécifications techniques obligatoires doivent être respectées. Le Canada demande aux soumissionnaires d'indiquer qu'il satisfait aux critères énumérés en indiquant soit le titre du document de preuve annexé soit la page de la brochure ou du catalogue annexé à laquelle le respect du critère est établi. Les soumissions qui ne satisferont pas à toutes les exigences obligatoires seront rejetées.

#### Critères d'évaluation obligatoires

L'équipement recherché doit avoir les descriptions et spécifications mentionnées à l'Annexe "A"-Besoin-**1. Spécifications obligatoires pour les épandeurs**. Ces descriptions et spécifications sont désignées, ci-après, par leurs numéros de 1.0 à 13.0:

| 1.0    | Les épandeurs doivent avoir un système de déchargement par poussoir hydraulique |
|--------|---|
| Référe | ence dans la proposition de l'entrepreneur :                                    |
| 2.0    | Les épandeurs doivent avoir deux batteurs verticaux avec dents remplaçables ;   |
| Référe | ence dans la proposition de l'entrepreneur :                                    |
| 3.0    | Les épandeurs doivent avoir une caisse en polymère (plancher et côtés) ;        |
| Référe | ence dans la proposition de l'entrepreneur :                                    |
| 4.0    | Les épandeurs doivent avoir une porte arrière hydraulique;                      |
| Référe | ence dans la proposition de l'entrepreneur :                                    |
| 5.0    | Les épandeurs doivent avoir un essieu de type tandem;                           |
| Référe | ence dans la proposition de l'entrepreneur :                                    |

Solicitation No. - N° de l'invitation 01755-140476/A Client Ref. No. - N° de réf. du client 01755-140-476

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur mta560

File No. - N° du dossier MTA-4-37089 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

| 6.0          | Les épandeurs doivent avoir une capacité minimum de 7m3;                                     |
|--------------|--|
| Référe       | ence dans la proposition de l'entrepreneur :   |
| 7.0          | Les épandeurs doivent avoir un entrainement de la prise de force de 1000 tours;              |
| Référe       | ence dans la proposition de l'entrepreneur :   |
| 8.0          | Les épandeurs doivent avoir une hauteur de chargement maximum de 180 cm;                     |
| Référe       | ence dans la proposition de l'entrepreneur :   |
| 9.0<br>prise | Les épandeurs doivent être compatible avec un tracteur de 160 forces et moins à la de force; |
| Référe       | ence dans la proposition de l'entrepreneur :   |
| 10.0         | Les épandeurs doivent être muni d'une chaîne de sécurité pour le transport;                  |
| Référe       | ence dans la proposition de l'entrepreneur :   |
| 11.0         | Les épandeurs doivent être équipés d'un triangle de sécurité pour le transport;              |
| Référe       | ence dans la proposition de l'entrepreneur :   |
| 12.0         | Les épandeurs doivent posséder des clignotants et des feux de positions;                     |
| Référe       | ence dans la proposition de l'entrepreneur :   |
| 13.0         | Les épandeurs doivent inclure un cric de stationnement;                                      |
| Référe       | ence dans la proposition de l'entrepreneur :   |

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur mta560

File No. - N° du dossier MTA-4-37089 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

01755-140-476

## Annexe D

## Liste complète des administrateurs

## **AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES**

| INSCRIRE TO<br>CARACTÈRE |      | PRÉNOMS | DES ADMI | NISTRATEURS E |
|--------------------------|------|---------|----------|---------------|
|                          |      |         |          | <del></del>   |
|                          |      |         |          |               |
|                          | <br> |         |          |               |
|                          |      |         |          |               |
|                          |      |         |          |               |